

Utiliser le bulletin à découper ci-dessous et joindre un premier chèque de 500 € par personne (le chèque sera débité le 9 février).

Le solde sera versé avant le 1^{er} avril (le chèque correspondant sera débité le 15 avril).

Pour tout renseignement complémentaire :

Jean-Claude Narcisse

6, Jolival

42480 La Fouillouse

ajc.narcisse@orange.fr

04 77 30 16 49

Coupon d'inscription à renvoyer avec le premier paiement (chèque à l'ordre de AMOPA-Loire) avant le

15 janvier 2015

à M. Faure Bernard - Amopa

8, rue Virgile

42100 Saint-Etienne

M^{me} M^r :

en chambre double avec :

ou

en chambre individuelle avec supplément de 168€ :

Adresse postale :

Adresse internet :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Date de fin de validité de la carte d'identité (ou du passeport) :

Premier chèque de 500 € par personne à l'ordre de : AMOPA de La Loire